

Comment la sélection canine actuelle peut-elle répondre à une sélection raisonnée et éthique ?

Dès la fin du XVIIIème siècle, et depuis l'Angleterre et ses notables, les éleveurs ont orienté les races canines vers un soi-disant idéal, le « chien de race pure ». Cette notion était définie par un standard généralement lié à des caractéristiques extérieures, que l'on sait aujourd'hui discutables,

Le bien-être des chiens est un sujet qui préoccupe les adhérents d'Alliance Française Canine. Cette notion de bien-être animal est au cœur des débats d'AFC. Depuis la création de notre fédération, nous avons alerté les éleveurs par le biais d'articles, expliquant les dérives morphologiques, comportementales et sanitaires des chiens présentés en exposition afin que les éleveurs exposants prennent conscience que le chien est un être sensible.

Aujourd'hui, la sélection canine « dite officielle » n'a pas l'ambition d'évoluer vers une sélection raisonnée. Le constat est fait, la recherche de l'homogénéité (il n'y a plus de diversité de type) reste une priorité pour l'instance qui a le monopole de la tenue du livre généalogique. Le manque de volonté et de réalisme dans ce domaine représente pour nous un frein au développement d'une sélection raisonnée performante. La standardisation des races fige les races canines dans des types précis et va à l'encontre de leur variabilité génétique. Cette standardisation rigide constitue un handicap pour toute évolution ultérieure d'une population canine.

Comment parler de sélection dans l'espèce canine quand la cynophilie consiste seulement à évaluer en quelques minutes des chiens sur une apparence ? Le résultat n'est pas fiable comme le démontre la réalité des expositions. Les chiens sont évalués par des juges (éleveurs et responsables de club de race) des amateurs qui ne sont pas des scientifiques. Or, la sélection est un sujet professionnel qui demande de réelles compétences en la matière.

Soucieux d'examiner les besoins et demandes techniques des éleveurs, Alliance Française Canine souhaite par cet article répondre à différents objectifs. Il s'agit tout d'abord d'échanger et de mieux se connaître entre éleveurs ; de vous permettre de vous rencontrer, et d'envisager des perspectives communes de progrès techniques pour répondre aux attentes des acheteurs qui veulent un chiot de qualité. En effet la sélection n'est pertinente que si elle est une œuvre collective au bénéfice des races canines.

La sélection ne se raisonne pas uniquement à l'échelle de l'élevage individuel mais à celle d'une population canine dans son ensemble (une race, une lignée). Bien évidemment, dès lors qu'il introduit sur son propre élevage de nouveaux reproducteurs, chaque éleveur effectue un choix de sélection. Ces décisions de sélection, si elles sont nécessaires, ne sont pas suffisantes. Chez AFC, on entend par « programme d'amélioration génétique » l'ensemble des opérations qui, à l'échelle d'une population canine, conduisent au choix d'une sélection raisonnée via un label éthique, comme le SR2E (sélection raisonnée et éthique d'élevage), <https://alliance-canine.fr/elevages-labellises/>

Ce programme d'évaluation est mis en place pour élever le niveau d'élevage. Il renforce les concepts de base d'une sélection responsable, qui consiste à s'assurer que les éleveurs mettent tout en œuvre afin de produire des chiots les plus sains possibles. En réunissant tous les éleveurs responsables qui croient et adhèrent aux valeurs d'une cynophilie moderne, AFC permet aux acheteurs de chiots de prendre la bonne décision d'achat et de faire la distinction entre différents modes de sélection.

Le label a pour objectif de promouvoir et de récompenser les éleveurs responsables qui se sont engagés dans une démarche de sélection exemplaire.

Un programme d'amélioration génétique, accompagné d'un label éthique est par essence une action positive. Les différentes étapes d'un programme d'amélioration génétique sont :

- La définition des objectifs de sélection
- La collecte des informations nécessaires
- L'évaluation génétique des chiens
- Le choix des reproducteurs.
- L'évaluation de l'impact du programme sur la population générale tous les 4 ans

La définition des objectifs de sélection.

Les objectifs de sélection sont la liste des caractères que l'on souhaite améliorer. Leur définition requiert une approche pluridisciplinaire et nécessite de prendre en compte un certain nombre de contraintes. Il est tout d'abord essentiel de se projeter dans l'avenir car le délai entre une décision de sélection et ses répercussions à l'échelle de la production, c'est-à-dire lors de l'expression des caractères chez les descendants des reproducteurs sélectionnés, se compte en année.

La collecte des informations.

L'identification des chiens est la base fondamentale de :

1. Toute action : génétique, sanitaire etc.
2. De la traçabilité des chiens par un contrôle de parenté
3. De l'attribution des performances.

Ce préalable étant assuré, les informations nécessaires à la sélection sont l'état civil des chiens, c'est-à-dire l'identité de leur père et de leur mère, les performances des chiens pour différents caractères et leur génotype (ADN). Le recueil de l'état civil repose le plus souvent sur les déclarations des éleveurs. Ces données garantissent l'appartenance à une race pour un chien inscrit à un livre généalogique et permettent de tracer sa filiation, à condition que le contrôle de parenté soit obligatoire.

L'évaluation génétique des chiens.

Lorsque l'on sélectionne un reproducteur, en définitive ce n'est pas à lui que l'on s'intéresse mais à sa descendance. Afin de prédire les aptitudes de la descendance qu'un reproducteur va engendrer, on définit la notion de valeur génétique. Cette valeur traduit l'effet quantitatif, comparativement à la moyenne des performances, de l'ensemble des gènes possédés par un chien. La valeur génétique d'un reproducteur est transmise par moitié à sa descendance. Chaque descendant reçoit la moitié de la valeur génétique de chacun de ses parents. La valeur génétique d'un chien n'est toutefois pas accessible directement, pour la simple raison que l'on ne connaît en général pas tous les gènes gouvernant un caractère donné. Si nous ne pouvons pas connaître la valeur génétique vraie d'un chien, nous pouvons l'estimer : l'évaluation génétique consiste à estimer cette valeur génétique. Cette procédure est très généralement désignée par le terme d'indexation, les index de valeur génétique représentant la valeur génétique estimée des chiens et servant à évaluer les candidats à la sélection selon leur mérite (d'où le terme d'index). Les index permettent de comparer la valeur génétique des chiens entre eux. Les objectifs de sélection s'enrichissent et accordent de plus en plus de poids aux caractères dits fonctionnels. Quelques caractères rentrant dans l'index de synthèse : morphologie, santé, fertilité, longévité... Par exemple, la notation est donnée sur une échelle de 1 à 3 de façon à

obtenir au final une note de synthèse pour chaque chien incluant les caractéristiques favorables dans le cadre d'une sélection raisonnée. Pour les chiens destinés au travail, une notation plus détaillée pourra être mise en place par l'éleveur. Pour les chiens destinés à la compagnie, également, mais avec des critères différents, car dans ce cas c'est le tempérament du chien et sa docilité qui prédominent dans les critères de sélection.

Le choix des reproducteurs.

Le choix des reproducteurs de renouvellement est décisif et permet de dégager un progrès génétique dans le sens des objectifs définis par les éleveurs. Le progrès génétique dépend de 4 paramètres :

- La variabilité génétique au sein de la population : on attend d'autant plus de marge d'évolution que la population recèle une grande variabilité.
- La précision de la sélection : le lien entre le critère de sélection et la valeur génétique des chiens pour le(s) caractère(s) de l'objectif ; ce sont les index de valeur génétique qui sont employés comme critères de sélection.
- L'intervalle de génération : c'est-à-dire le temps qui sépare la naissance des reproducteurs et celle de leurs descendants qui deviendront à leurs tours reproducteurs. Le progrès génétique qu'il est possible d'obtenir sous sélection dépend, d'une part, de paramètres biologiques de l'espèce considérée (rythme de reproduction, fécondité des reproducteurs, etc.) et, d'autre part, des méthodes de sélection, fondée sur la performance des descendants que l'on évalue grâce à des tests que l'on fait passer aux chiens pour fonder le choix des reproducteurs.
- La sélection généalogique : prend bien en compte les caractères propres du chien, mais aussi ceux des ascendants et des collatéraux. L'amélioration génétique du cheptel par sélection consiste donc à mettre à l'épreuve des chiens avant de choisir ceux qui sont le plus susceptibles de faire évoluer favorablement la moyenne d'un caractère à maintenir ou à obtenir. Les caractères sélectionnés et donc les lignées varient selon le type de production recherchée. Il est essentiel d'avoir plusieurs lignées au sein d'une même race.
- L'évaluation de l'impact du programme sur la population générale tous les 4 ans. Une fois que les objectifs d'un programme de sélection sont définis, ils sont mis en œuvre dans des élevages. Des données sont donc produites et il est nécessaire de vérifier si les objectifs initiaux sont atteints ou s'il est nécessaire de les rectifier. Compte tenu du cycle de reproduction des chiens, une durée de 4 ans est nécessaire pour observer une réelle tendance dans l'évolution de la population.

Comment définir des chiens plus adaptés à une sélection raisonnée ?

Chez Alliance Française Canine et selon le programme de label qualité, nous conseillerons aux éleveurs de rechercher des chiens « robustes, sains, se reproduisant naturellement, équilibrés au niveau comportemental et de se soucier de leur bien-être »,

Comment améliorer la situation ?

Il existe deux approches pour améliorer la situation. La première consiste à éduquer et encourager la qualité de la demande, la deuxième consiste à améliorer la qualité des chiens élevés. A ces fins, il faut :

- éduquer le public, à ne pas choisir une race ou un type de chien qui risque de souffrir d'une maladie grave.

- encourager des pratiques d'élevage qui placent la santé et le bien-être des chiens au premier plan.

Vous découvrirez ces deux approches en cliquant sur le lien : <https://alliance-canine.fr/ligne-orientation-lelevage-de-chiens-bonne-sante/>